

Le bilan financier

Définition	Le bilan financier est un document non obligatoire. Il représente les éléments de l'actif classés du moins liquide au plus liquide et les éléments du passif classés dans l'ordre d'exigibilité (du moins exigible au plus exigible). Il permet d'analyser la liquidité et la solvabilité d'une entreprise.						
Présentation schématique	<table> <tr> <th>ACTIF</th><th>PASSIF</th></tr> <tr> <td>Actif à plus d'un an</td><td>Capitaux permanents</td></tr> <tr> <td>Actif à moins d'un an</td><td>Passif à moins d'un an</td></tr> </table>	ACTIF	PASSIF	Actif à plus d'un an	Capitaux permanents	Actif à moins d'un an	Passif à moins d'un an
ACTIF	PASSIF						
Actif à plus d'un an	Capitaux permanents						
Actif à moins d'un an	Passif à moins d'un an						

Construction du bilan financier	
Documents nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le bilan comptable après répartition du résultat ✓ L'état des échéances des créances et des dettes (annexe comptable) ✓ Les informations propres à l'entreprise (crédit-bail, EENE...)
Important	Les éléments du bilan sont pris en valeurs NETTES.



ACTIF	PASSIF
ACTIF À PLUS D'UN AN	CAPITAUX PERMANENTS
Immobilisations + Immobilisations à plus d'un an (valeurs nettes) - Actifs fictifs (frais d'établissement, de recherche et développement...) + Redevances des crédits-bails restant à payer Créances à plus d'un an + Créances à plus d'un an	Capitaux propres retraités + Capitaux propres. IMPORTANT ⁽¹⁾ - Actifs fictifs Dettes à plus d'un an + Dettes financières à plus d'un an + Autres dettes à plus d'un an + Provisions à plus d'un an + Redevances des crédits-bails à payer à plus d'un an
ACTIF À MOINS D'UN AN	PASSIF À MOINS D'UN AN
+ Immobilisations à moins d'un an (immobilisations financières) + Stocks + Créances à moins d'un an + Charges constatées d'avance ⁽²⁾ + VMP + Disponibilités + Écarts de conversion – Actif ⁽³⁾ + Retraitement des EENE	+ Provisions à moins d'un an + Dettes financières à moins d'un an (dont intérêts courus) + Autres dettes à moins d'un an + Produits constatés d'avance ⁽²⁾ + Concours bancaires courants + Écarts de conversion – Passif ⁽³⁾ + Redevances des crédits-bails à payer à moins d'un an + Retraitement des EENE

(1) Si bilan avant répartition du résultat, dividendes à retirer des capitaux propres et à intégrer dans les dettes à moins d'un an.

(2) Les charges et les produits constatés d'avance peuvent aussi être considérés comme des actifs fictifs (donc à déduire de l'actif à plus d'un an et des capitaux permanents).

(3) Pour simplifier, les écarts de conversion sur les créances et les dettes sont classés à moins d'un an.

Les retraitements	
Retraitement du crédit-bail	<p>Attention : le retraitement du crédit-bail diffère de celui effectué pour le bilan fonctionnel.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Immobilisations : Montant des redevances restant à payer ➤ Dettes à plus d'un an : Redevances à payer à plus d'un an ➤ Dettes à moins d'un an : Redevances à payer dans l'année
Retraitement des EENE	<p>Le retraitement des EENE est semblable à celui effectué pour le bilan fonctionnel.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Créances à moins d'un an : Montant des EENE ➤ Concours bancaires courants (moins d'un an) : Montant des EENE